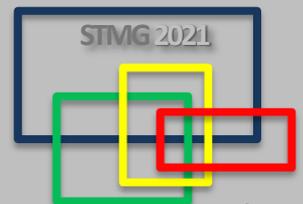
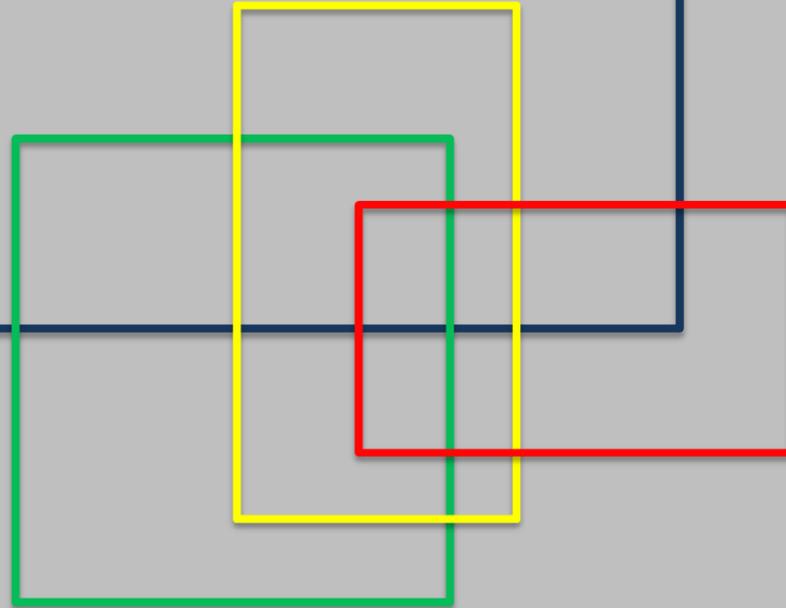


STMG 2021

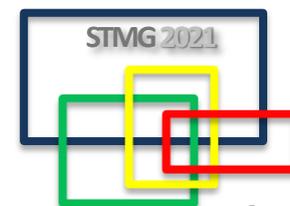


Séminaire national STMG

Université Paris Nanterre

25 et 26 mars 2019

Christine Gaubert-Macon
Pierre Vinard
IGEN économie et gestion



LA SÉRIE STMG ET LES OBJECTIFS DE LA RÉFORME DU LYCÉE

- Faire de la préparation au baccalauréat un tremplin pour la réussite dans l'enseignement supérieur.
 - Approfondir davantage ce qui va permettre de mieux réussir après le baccalauréat.
 - Offrir un large socle de culture commune.
 - Mieux travailler l'expression orale et la valoriser dans l'épreuve d'oral terminal.
- Construire son parcours de formation grâce au temps dédié à l'orientation et à l'accompagnement.
- Simplifier les épreuves du baccalauréat et les rendre plus justes.

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ DANS LA SÉRIE STMG

La [maquette de la formation](#) a été publiée au BO n° 29 du 19 juillet 2018.
À noter l'introduction de l'enseignement technologique en langue vivante (ETLV).

Un enseignement facultatif en seconde est proposé : Management et gestion (une heure trente par semaine).

[Analyse des transformations concernant l'offre de formation économie et gestion au lycée](#)

LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES PROGRAMMES

Les programmes de seconde et première ont été publiés au [BO spécial n°1 du 22 janvier 2019](#) .

Le CSP désigne un GEPP* chargé de produire des propositions de programmes

Le CSP sur la base des propositions du GEPP établit des programmes

La Dgesco organise une consultation sur la base des programmes produits par le CSP

Suite à la consultation, la Dgesco produit des programmes qui sont soumis au CSL ou au CSE

Après passage devant les instances, les programmes sont finalisés par la DGESCO pour être publiés au BO

** GEPP : groupe d'élaboration de projets de programmes*

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ MANAGEMENT, SCIENCES DE GESTION ET NUMÉRIQUE EN PREMIÈRE STMG

S'appuyer sur des définitions pour positionner les deux enseignements :

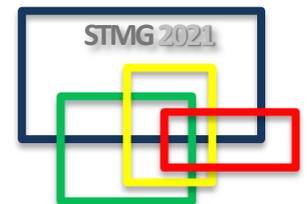
« *Le **management** est le gouvernement des organisations. Il consiste à orienter l'action collective en tenant compte de l'environnement. Il a une dimension stratégique, la définition des buts de l'organisation, et une dimension éthique, notamment à travers la responsabilité sociale des entreprises.*

*Les **sciences de gestion** étudient le fonctionnement des organisations. En analysant les ressources internes et l'environnement, elles apportent au management des connaissances sur les dimensions humaine et technologique des organisations. »*

Sciences de gestion et numérique : volonté d'afficher les préoccupations liées aux transformations numériques des organisations dans le programme.



Séminaire STMG Paris – Nanterre
Lundi 25 et mardi 26 mars 2019



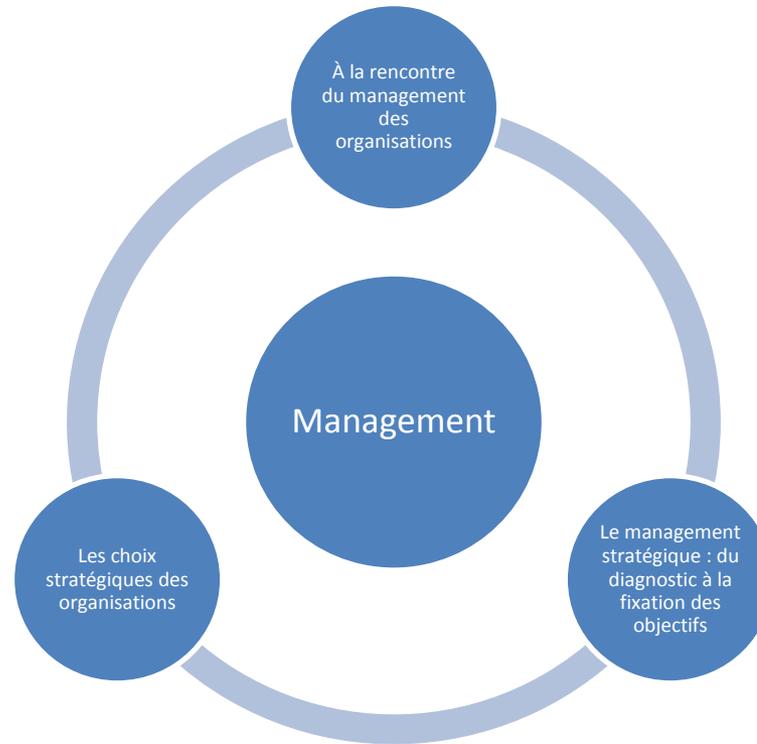
L'ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ MANAGEMENT EN PREMIÈRE STMG

Ses objectifs :

- Donner aux élèves une introduction au fonctionnement des entreprises, des organisations publiques et des associations
- Leur apporter un regard distancié sur ces organisations en développant progressivement leur sens critique par l'analyse des concepts et des pratiques de management
- Contribuer à la formation civique en saisissant mieux les enjeux sociétaux des organisations , auxquelles les élèves sont et seront confrontés.

L'ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ MANAGEMENT EN PREMIÈRE STMG

Un enseignement hebdomadaire de 4 heures



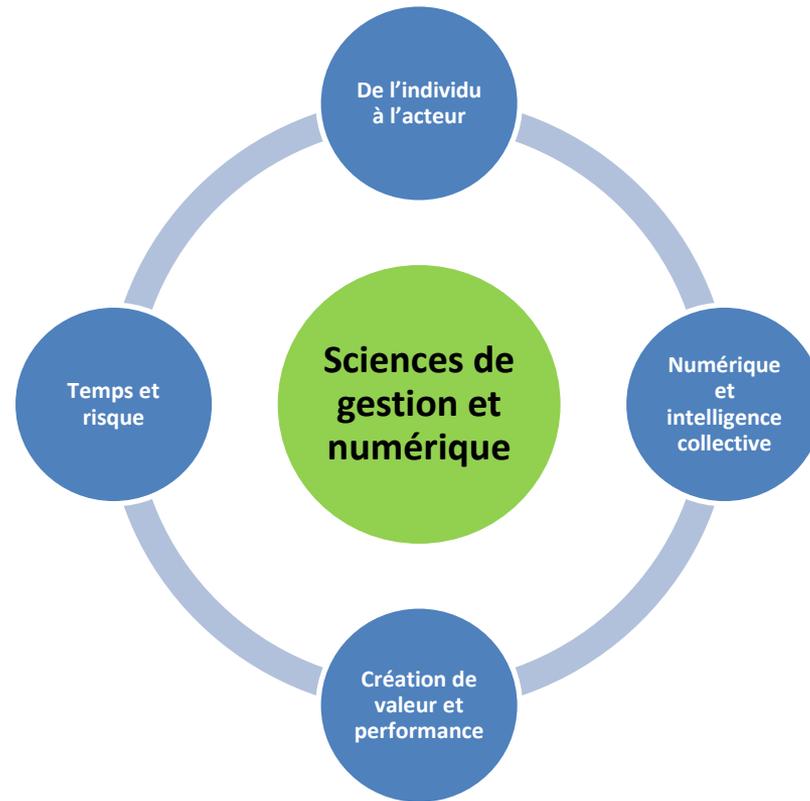
L'ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ SCIENCES DE GESTION ET NUMÉRIQUE EN PREMIÈRE STMG

Ses objectifs :

- Donner aux élèves des repères de compréhension des principes généraux de gestion des organisations quelle que soit leur nature, avant tout approfondissement des notions propres à chaque enseignement spécifique : ressources humaines et communication, gestion et finance, mercatique (marketing), systèmes d'information de gestion.
- Acquérir un corpus de connaissances qui seront approfondies en terminale.

L'ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ SCIENCES DE GESTION ET NUMÉRIQUE EN PREMIÈRE STMG

Un enseignement hebdomadaire de 7 heures



PRÉSENTATION DES PROGRAMMES

- Chaque thème est étudié à partir de questions rédigées de manière à développer l'approche critique des notions, le plus souvent par leur mise en tension.
- Ces notions associées aux questions ne sont pas à travailler pour elles-mêmes mais au travers de la construction de réponses aux questions posées.
- Chaque programme précise les capacités attendues et les intentions didactiques, par des indications complémentaires.
- Les enseignements de management et de sciences de gestion et numérique sont étroitement liés.

LE CONTEXTE DE LA RÉNOVATION DE L'ENSEIGNEMENT DU DROIT ET DE L'ÉCONOMIE

- Enseignement obligatoire de SES en classe de seconde.
- Enseignement optionnel « management et gestion » en seconde offert aux élèves (cf. GEPP « management, sciences de gestion et numérique »).

- Une nouvelle appellation « Droit – Économie » qui revêt toute son importance,

- Une évolution horaire significative :

Enseignement de droit et économie

= 4 heures par semaine en première

= 6 heures par semaine en terminale

⇒ **+ 2 heures hebdomadaires en classe de terminale !**

LES OBJECTIFS DU GROUPE DE TRAVAIL

- Pour les élèves, mieux maîtriser des notions fondamentales liées à chaque discipline.
- Développer les aspects méthodologiques pour répondre plus efficacement aux exigences de l'enseignement supérieur (travail personnel, autonomie, capacité de réflexion et d'argumentation orale et écrite).
- Développer l'usage du numérique et l'esprit critique vis-à-vis des usages et des ressources numériques.

UNE ÉVOLUTION SIGNIFICATIVE

Des principes fortement affirmés :

- Un travail de fond doit être conduit sur un nombre de thèmes resserré, en droit comme en économie,
- Parallèlement un effort doit être fait pour favoriser l'appropriation de méthodes propres à chaque discipline,
- Des capacités ont été systématiquement ajoutées en introduction de chaque thème. Ces capacités constituent des objectifs pédagogiques à part entière et, de fait, des limitations aux notions à étudier et à l'épreuve du baccalauréat.
- L'outil numérique doit être utilisé autant que possible (recherche documentaires, tableurs, graphiques, jeux de simulation, etc.).

LES TRANSVERSALITÉS

Articulation Droit-Économie :

- La logique d'un enseignement de droit d'une part, d'économie d'autre part, avec leurs démarches et leurs méthodes propres, doit être préservée.
- Des transversalités peuvent être trouvées dans les programmes et éventuellement proposées dans le cadre du projet des élèves...

Articulation avec le tronc commun :

- Des liens doivent être établis avec les programmes dispensés dans le tronc commun, et cela afin que les thèmes abordés à cette occasion puissent être réinvestis en droit et en économie.

LES OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT DU DROIT

- Une appropriation des notions juridiques fondamentales avec une attention particulière au vocabulaire juridique,
- Une répartition claire entre les programmes de première et de terminale,
- Un allègement des programmes sur les deux ans (disparition du droit de la concurrence),
- Un souci constant sur l'argumentation : les mêmes faits peuvent donner lieu à deux argumentations différentes et opposées. Il n'y a pas d'application mécanique des règles,
- La volonté d'interroger davantage les élèves sur :
 - le sens,
 - Les enjeux,
 - Les évolutions du droit en relation avec les évolutions sociales.

ÉVOLUTION DU PROGRAMME DE DROIT

Classe de première

Thème 1 – Qu'est-ce que le droit ?

Thème 2 – Comment le droit permet-il de régler un litige ?

Thème 3 – Qui peut faire valoir les droits ?

Thème 4 - Quels sont les droits reconnus aux personnes ?

Classe de terminale

Thème 5 – Quel est le rôle du contrat ?

Thème 6 – Qu'est-ce qu'être responsable ?

Thème 7 – Comment le droit encadre-t-il le travail salarié ?

~~Thème 8 – Comment le droit organise-t-il l'activité économique ?~~

Thème 8 – Comment entreprendre ?

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME D'ÉCONOMIE

➤ Des objectifs affirmés :

- Une maîtrise réelle d'un certain nombre de concepts,
- Une compréhension approfondie des mécanismes de base,
- Un accès réfléchi aux informations économiques, en particulier statistiques.

➤ Un programme réaménagé :

- Un affichage des capacités en introduction de chaque thème,
- Une clarification plus claire entre le programme de première et de terminale,
- Une réorganisation de l'étude de l'intervention de l'État,
- Un programme qui ouvre sur des questions vives et actuelles et qui nécessite de développer les capacités d'argumentation.

ÉVOLUTION DU PROGRAMME D'ÉCONOMIE

Classe de première

Thème 1 – Quelles sont les grandes questions économiques et leurs enjeux actuels ?

Thème 2 – Comment se crée et se répartit la richesse ?

Thème 3 – Comment les ménages décident-ils d'affecter leur revenu ?

Thème 4 – Quels modes de financement de l'activité économique ?

Thème 5 – Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ?

Classe de terminale

Thème 6 – L'État doit-il intervenir sur les marchés ?

Thème 7 – Le chômage résulte-t-il de dysfonctionnements sur le marché du travail ?

Thème 8 – Une régulation des échanges internationaux est-elle nécessaire ?

Thème 9 – Pourquoi mettre en œuvre une croissance soutenable ?

LE BACCALAURÉAT STMG 2021

ÉVALUATION TERMINALE	Coef.	
Français (écrit + oral) - épreuves anticipées de première	10	(5+5)
Philosophie	4	
Épreuve orale (sur la base d'un projet adossé à un ou deux des enseignements de spécialité suivis, préparé durant le cycle terminal)	14	
Épreuves de spécialité	32	(16x2)
- Droit et économie		
- Management, sciences de gestion et numérique		
	60	
ÉVALUATION en CONTRÔLE CONTINU		
<i>Épreuves communes</i>		
Histoire-géographie	5	
Langue vivante A	5	
Langue vivante B	5	
Mathématiques	5	
EPS	5	
Enseignement de spécialité « abandonné » fin de première	5	
	30	
Moyenne des notes des élèves sur le cycle terminal		
Français, philosophie, HG, EMC, LVA, LVB, maths, EPS, 3 enseignements de spécialité (soit 11 matières) + 1 à 2 options	10	
TOTAL	100	

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION!**